10 francs pour un au;

5 fr. 50 pour six mois; 3 francs pour trois mois.

# PRIX D'INSERTION :. 10 centimes la ligne. Les titres comptent pour la place qu'ils occupent.

# FEUILLE D'ANNONCES POUR LAUSANNE, MORGES & LAVAUX, ET RÉSUMÉ QUOTIDIEN DES NOUVELLES.

BUREAU D'ABONNEMENT ET DE RÉDACTION: IMPRIMERIE GENTON, VORUZ & DUTOIT, Escaliers-du-Marché 21 et 22.

| OBSERVATIONS FAITES A L'ÉCOLE SPÉCIALE (Altitude, 51944). |  |       |          |          |                                      |         |             |
|---|--|-------|----------|----------|--------------------------------------|---------|-------------|
| 1862  | HAUTEUR DU BAROMÈTRE EN MILLIMÈTRES<br>réduite à 0°. |       |          |          | TEMPÉRATURB<br>en degrés centigrades |         | en 24 h.    |
| Decembre  | 8 heures   | Midi  | 2 heures | 4 heures | Minimam                              | Maximum | villimètres |
| 22  | 711,0  | 708,5 | 707,2    | 708,5    | + 4,4                                | + 5,1   | 5,3         |

BUREAU D'ANNONCES: LIBRAIRIE DELAFONTAINE & ROUGE,

Palud 2 (porte à gauche), ouvert de 8 h. à midi, de 4 h. à 3 h. et de 5 h. à 8 h.

### MISES PUBLIQUES.

[77]

Mardi 30 décembre 1862, à deux heures après midi, l'inspecteur forestier de l'arrondissement d'Aigle fera vendre aux enchères, à la gare de Lausanne, environ 50 moules de bois de hêtre d'excellente qualité, provenant des forêts cantonales de Morcles.

#### ANNONCES DIVERSES.

CHEMIN DE FER DE LAUSANNE-FRIBOURG-BERNE.

**EXPLOITATION** 

### TRANSPORT DES MARCHANDISES

#### **AVIS AU COMMERCE**

[23] En attendant la publication des tarifs du service direct pour la ligne de Lausanne à Fribourg et à Berne, la Compagnie a l'honneur de prier les personnes qui désireraient expédier des marchandises d'une des stations de la Suisse française à l'une des stations de la Suisse allemande, et vice-versa, par Fribourg, ou qui auraient des expéditions à faire à l'une des stations de cette ligne, de vouloir bien adresser leurs expéditions à l'agent spécial de la Compagnie, à la gare de Lausanne ou à la gare de Berne, qui se chargera de faire la réexpédition sans frais pour l'expéditeur.

Le prix de transport sera calculé en soudant les taxes du service direct pour Lausanne ou pour Berne à celles du service intérieur de la ligne de Fribourg, déduction faite des frais de manutention à la gare de réexpédition.

Fribourg, le 5 décembre 1862.

[79] Les personnes qui prétendent être au bénéfice de la dotation de dame Effinger de Wildegg, sont invitées à se rendre à l'Hôtel-de-Ville, le vendredi 26 décembre 1862, de 2 à 3 heures précises après midi, pour recevoir, s'il y a lieu, leur quote-part à la répartition de la rente annuelle de ce legs, année 1862.

Lausanne, le 22 décembre 1862.

Greffe municipal.

# SOIRÉE MUSICALE

### Société des BONNETS ROUGES

sous la direction de M. Félix DEHNER, de BERLIN, au café de l'Union, en l'Halle, aujourd'hui 23, dès 7 heures du soir.

Sous presse:

# RECUEIL DE RECETTES ET DE PROCEDES

[84]

ÉPROUVÉS ET GARANTIS

pour conserver les substances alimentaires les plus en usage par S. GABERTHUEL.

PRIX DE SOUSCRIPTION jusqu'au 15 janvier prochain, 1 fr. Passé ce terme le prix sera augmenté.

On souscrit chez l'auteur et à la librairie S. Blanc.

# REY-DUVOISIN, papelier,

RUE HALDIMAND 3.

Recu un joli assortiment d'objets divers en maroquinerie; quincaillerie fine; grand choix d'albums et cadres pour photographie, cabas, buvards, albums de dessin, cartonnages fins, etc.

Jolies bottes pour papeterie à 40 cent., garnies à 1 fr. 30; dites riches, jeux divers et livres illustrés pour enfants; psaumes et paroissiens.

[91] D'occasion, une grande lampe à trois becs, en très bon état; chez Mme Cloux couturière, maison Hugony, rue du Pont 11.

FEUILLETON DE L'ESTAFETTE.

# DEUX ANS DABSENCE

L'Avocat Redon, assis dans un large fauteuil vert tout poudreux, compulsait attentivement les pièces d'un dossier, lorsque la porte de son cabinet, poussée avec violence, livra passage au plus pétulant de tous les dandys de Grenoble.

- Bonjour, Eugène, dit le nouveau venu en se laissant tomber sans facon sur une chaise: la vieille Gertrude ne voulait pas me laisser franchir le seuil du sanctuaire, mais j'ai violé la consigne.

Un avocat troublé dans ses travaux n'est pas toujours aimable, même lorsque l'interrupteur est un de ses meilleurs amis : aussi Redon répondit-il avec un geste non équivoque de mauvaise humeur:

- Ce n'est pas ce que tu as fait de mieux.
- Oh! oh! je te dérange, n'est-il pas vrai?
- Tu l'as deviné.... Je plaide à la cour aujour-

d'hui et je n'ai pas de temos à perdre.

- Eh bien, c'est égal, je reste... Je reste, répéta le visiteur obstine, et tu ne pardonneras, j'en suis certain, lorsque tu connaîtas le motif qui m'amène. Mon ami, continua-t-il, er approchant la chaise du bureau de l'avocat, je vims te proposer une affaire magnifique, une affaire d'or, c'est le mot.

- Une affaire d'or! repondit l'avocat en ouvrant de grands yeux.

- Rien n'est plus sérieux. Je veux te faire gagner trois cent mille francs.

- Ce n'est pas le moment de plaisanter, s'écria Eugène en reprenant son dossier qu'il avait posé sur le bureau; ainsi fais-mei le plaisir...

De vider les lieux, nest-ce pas? acheva Roger. Eh bien, top désir ne sera pas satisfait: si tu m'avais laissé parler, tu saurais déjà que cette offre est reelle, et que je ne plaisante pas. Sur ce, j'aborde la question, comme on dit au palais.

Ma mère, tu le sais, es: née à Amsterdam; elle est restée seule de sa famille avec un frere qui, parti fort jeune de son pays, est allé tenter fortune dans les colonies; il paraît que monsieur mon oncle était doné d'une de ces organisations aventureuses et romanesques qui recherchent avec passion les

entreprises périlleuses.

- La graine n'est pas perdue, murmura l'avocat avec un mouvement de tête très significatif.

- Le paquet est arrive à son adresse, répondit Roger en souriant. Je continue : Cet oncle, que je n'ai jamais vu, a si bien fait ses affaires, qu'à l'age de trente ans il comptait déjà parmi les plus riches negociants de Java. A quarante ans, il était gouverneur de Batavia, la capitale des possessions hollandaises dans la mer des Indes. Une lettre que nous venons de recevoir ce matin nous apprend sa mort; il n'a jamais été marié, et il laisse une fortune de plus de deux millions. Commences-tu à comprendre à présent?

Il paraît que le fisc hollandais est aussi apre à la curée que celui des autres nations civilisées, car cette lettre nous annonce aussi la confiscation de ces deux millions au profit de l'état; elle est écrite par le gérant des nombreuses propriétés du gouverneur, qui se trouve être Français et ami de mon père. Il s'agit donc d'aller pièces en main et armé de notre droit, réclamer au trésor néerlandais la fortune dont il s'est indûment emparé. Le frère de ma mère est mort « ab intestato » et je suis son seul heritier; je donne trois cent mille francs à ce[92] D'occasion et pour 7 francs, une grande **porte matelassée** à deux battants. — S'adresser maison neuve du Faucon, 3<sup>m</sup> étage.

Hente, den 25. December, im grossen Locale zu den

### DREI SCHWEIZERN (TROIS SUISSES),

erster Vortrag des Dr. Otto über Australien und die Vereinigten Staaten von America.

Am Freitag, den 26. December, zu derselben Zeit und in demselben Locale:

Zweiter Vortrag des Dr. Ottoff über

den Orient.

Der Dr. Ottoff lässt sich nur über seine Erlebnisse und Erfahrungen aus, die er in einem Zeitraume von 20 Jahren in den Ländern gemacht hat. Prospecte, die den Vortrag im Allgemeinen angeben, sind am Eingenge zum Locale à 1 fr. zu haben, und dienen als Eintrittskarte für beide Vorträge. Die Mitglieder des deutschen Arbeiter-Bildungsvereins und des Grütlivereins erhalten Prospecte zum mässigeren Preise in ihren Vereinslocalen.

|88|

Deuxième tiruge

### Deux Noëls & deux arbres

QUELQUES PAGES POUR LES ENFANTS par F. Bungener.

Prix: 30 cent. l'exemplaire; 2 fr. la douzaine.

Chez l'éditeur Georges Bridel., 20 Escalier-du-Marché à Lausanne, et chez tous les libraires.

Grande salle de l'hôtel des Trois-Suisses.

1741

LES 1er ET 2 JANVIER 4863,

### BAL MASQUÉ ET BOURGEOIS

Sous la direction de M. BOYARD, chef d'orchestre.

On commencera chaque soir à 6 heures. Les billets se vendront à la porte du bal.

### OCCASION FAVORABLE.

[86] En vente chez veuve Brandt et fils à Ouchy, 12 pièces de vin des meilleurs crus de Beaujolais, que le propriétaire est disposé de céder à bon compte, tels que : Fleury, 1858, 1859 et 1861; Thorins 1859, 1861; Moulin-à-Vent, 1859, et Beaujolais-Villié, 1858, 1859 et 1861. Ces vins sont prêts à être mis en bouteilles et on peut venir les déguster.

## Au magasin MONNET, place St-Laurent.

[76]

Articles pour étrennes :

Papéterie, buvards, bottes à gants, porte-feuilles, porte-monnaie, nécessaires pour dames et demoiselles, porte-montres, albums photographiques, photographies et cadres.

Fournitures de dessin et d'écoles.

ALMANACHS ILLUSTRÉS.

Articles pour fumeurs.

### BOIS DE FOYARD.

[93] Quelques personnes s'étant réunies pour faire venir du bois directement de Villeneuve, vont en recevoir deux wagons complets. — Comme il en reste quelques moules à placer, les personnes qui voudraient s'approvisionner de bon bois et au prix de revient, peuvent se faire inscrire chez M. Grandperrin coiffeur, descente du Pont.

### TIR DE VOLAILLES DE MONTMEILLAN.

[90] Les citoyens qui ont pris part au tir sont avertis que la distribution des prix et la répartition auront lieu dès aujour-d'hui mardi, au café Monnet, place de la Palud 20.

# CLÉMENT DÉPIERRE

[78]

MAISON DU FAUCON, LAUSANNE.

Reçu un joli choix de lingeries, nouveautés derniers modèles, depuis les plus bas prix, tels que : cols et manchettes montés, brodés et confectionnés à 2 fr. 50 et 2 fr. 70; articles fantaisie pour étrennes, mouchoirs en toile, dentelles et broderies en tout genre; de nouveau, des cols brodés depuis 25 c. pièce.

Il continue la liquidation de la maison Dépierre frères, et recommande ses magasins à l'ancienne clientèle de la maison.

# LIQUIDATION

Chez E. WEILER, rue Saint-François, 22, Lausanne.

[8] Vu l'approche du nouvel-an et pour accélérer l'écoulement des marchandises, le public est avisé que toutes les nouveautés pour robes seront vendues 20 pour cent au-dessous des prix ordinaires.

Lainage, toilerie en fil et en coton, damas pour meubles, couvertures, draperie, châles en grand choix.

Foulards de Lyon, haute nouveauté, première qualité, à 3 fr. 65.

Châles tartans carrés-longs, pure laine, à fr. 8.

## CONFECTIONS POUR DAMES ET ENFANTS

EXCESSIVEMENT BON MARCHÉ.

# Magasin de l'Hôtel de la Poste,

A L'ANGLE DU GRAND PONT.

Eucore quinze jours de vente, vu les prochaines démolitions.

Les habillements confectionnés pour hommes seront vendus au prix contant, vu le peu de jours qu'il nous reste pour les liquider.

lui qui me rapportera les deux millions qu'il a laissés, est-ce clair? J'ai pensé à toi, ai-je mal fait?

Pendant que Roger parlait, mille sentiments contraires se peignaient sur la physionomie de Redon; il rougissait, il palissait tour à tour; il tremblait comme un criminel; quand Roger eut fini, il était tellement énu qu'il lui fut impossible de prononcer deux paroles.

- Eh bien, s'écria l'henreux héritier, cela te vatt-il? Te sens-tu le courage de t'embarquer pour les îles de la Sonde?... Est-ce que par hasard tu refuserais d'acquérir une fortune indépendante? ajoutat-il étonné et mécontent du silence de l'avocat. Mais parle donc.
  - Je refuse, répondit Eugène.
  - Comment! ai-je bien entendu?
  - Je refuse, repeta Redon.
  - Pas possible!
- Je suis très sensible à la démarche que tu fais auprès de moi, je te remercie de la préférence que tu me donnes, lorsque tu avais le choix parmi tant d'habiles jurisconsultes; mais je ne puis pas m'éloigner de Grenoble.
- Est-ce la mer qui t'effraie? la longueur du trajet? les difficultés de l'entreprise? Car enfin je suis

trop ton ami pour ne pas vouloir connaître le motif de ce refus extraordinaire; serais-tu devenu fou subitement, monsieur l'avocat?

- Mon ami, répondi Eugène, je ne crains ni la mer, ni les dangers et je ne suis pas fou, Dieu merci; mais permet-moi de te prier de ne pas insister.
- Alors, il y a là-dessous quelque mystère impénétrable.
  - Tu l'as dit.
- Voyons, réflechis encore, avant que j'aille me présenter chez un de tes confrères; et décidetoi. Trois cent mille francs font une assez jolie somme, il me semble; et je doute fort qu'avec tout ton talent tu puisses jamas l'amasser au barreau de Grenoble.
  - Mon ami, l'heure de laudience va sonner.
- Je te laisse; oh! cette fois-ci je te laisse, reprit Roger en se dirigeant vers la porte; mais c'est égal, il y a dans cette détermination quelque chose que je ne puis expliquer; adieu, tu perds une belle occasion, c'est tout ce que je puis te dire.

Et après avoir serré la main de l'avocat, il descendit lentement l'escalier.

Eugène Redon appartenait à la classe nombreuse

de ces jeunes gens qui, donés de toutes les facultés brillantes de l'esprit et du cœur, n'ont trouvé en venant au monde qu'une existence laborieuse et misérable; son père, officier supérieur du temps de l'empire, était mort sur le champ de bataille; il laissant à sa veuve un nom honorable et un fils en bas age; à la France, le souvenir de ses services.

Lorsque Eugène cut atteint sa dixième année, il perdit sa mère; alors un parent éloigné le prit dans sa maison; ce parent, employé dans les bureaux de la préfecture, jouissait d'une modeste aisance qui lui permit de donner à Redon une éducation distinguée; l'intelligence du jeune orphelin, habilement cultivée, se développa avec fruit; à vingt ans, Eugène était avocat, et deux ans plus tard il commençait déjà à se faire une réputation au barreau de Grenoble.

Redon était donc sans fortune, et rien n'expliquerait le refus dont il venait d'accueillir les propositions de Roger, si la suite de cette histoire ne non donnait le mot de sa conduite.

(La suite à demain.)

### Chez ZWAHLEN fils. rue d'Etraz 26.

83 Formules de notes de différentes grandeurs, depuis 40 centimes le cent.

# A. GRESER sellier, fabricant d'articles de voyage,

145

rue Petit-St-Jean, 14.

Grand choix de cabas pour dames, sacs d'écoliers et articles de voyage en tout genre, à des prix bien réduits. On se charge de monter des sacs et des ceintures en broderie.

56] Etal no 1, Petites-Boucheries.

Viande de cheval, fraîche et salée, à 30 cent. Saucissons à 60 cent.

### HUILE D'HERBES DES ALPES.

[21] Cette huile fortifiante est d'une grande efficacité pour la faiblesse des membres des petits enfants et des convalescents, ainsi que pour combattre toutes les affections rhumatismales et ces tiraillements douloureux que ressentent les jeunes gens qui grandissent trop vite pour leur âge. — Prix du flacon, 1 fr. 50 c.

Se vend: à Genève, chez M. Ladé, pharmacien; — à Vevey, chez M. Burnier, pharmacien, — et à Lausanne, chez M. Behrens, pharmacien (ancienne pharmacie Béranger).

### MAGASIN DE RUBANS.

[87] Nouvellement ouvert par S. Dreyfus, place du Pont 2, en face du café Barraud, prévient l'honorable public qu'il vient de recevoir un grand choix de rubans pour la saison.

#### APERÇU:

Rubans taffetas uni à port, depuis 1 fr. l'aune, n° 16; dits en satin, depuis 15 c. l'aune.

Formes de chapeaux; tulle; dentelles; blondes; crépines de toutes couleurs; velours soie; voiles et voilettes, depuis 70 c.; corsets de Paris à 3 fr. 50: crépines haute nouveauté; bonnets; lingerie à 1 fr.

Manteaux et paletots pour dames, pure laine, depuis 5 fr. Cols et manches; un grand choix de foulards et fichus en soie; gants de peau en couleur et pour bals, à 1 fr. la paire.

#### Appartements à louer.

[82] A louer au Péristyle, derrière Bourg, un bel appartement composé de salon, salle à manger, plusieurs chambres à coucher, chambres de domestiques et dépendances.

### Changement de domicile.

[80] Le cabinet de M. Schmid, chirurgien dentiste, est actuellement rue Haldimand 5, au premier étage.

### Objet perdu.

[81] Perdu en ville il y a quelques semaines un cahier de musique copiée, renfermant quatre morceaux: un avec paroles françaises, un avec paroles allemandes et 2 avec paroles italiennes. Le rapporter contre récompense au magasin de musique chez Mlle Hoffmann, rue du Grand-Chène.

### NOUVELLES POLITIQUES.

GRÈCE. — Non-seulement le prince Alfred ne sera pas roi de Grèce, mais le vaisseau qui le porte, et sur lequel il sert comme midshipman (aspirant), vient de recevoir l'ordre de partir pour l'Australie. Il est évident que les Grecs ne pourront plus aller chercher un roi aux antipodes. La croisière du prince Alfred durera au moins un an.

— Un parti se forme dans les îles Ioniennes pour maintenir l'union de ces îles avec l'Angleterre, Cette puissance ayant fait énormément pour leur prospérité, il est certain que, le premier moment de l'enthousiasme dissipé, les Ioniens sont en droit de se demander ce qu'ils gagneraient à recevoir les ordres d'Athènes au lieu de conserver leur indépendance sous le protectorat de la couronne britannique.

ETATS-UNIS. — Au milieu des frottements qui se produisent si souvent entre Anglais et Américains du Nord, surtout depuis le commencement de la guerre, on est heureux d'apprendre qu'il vient de s'ouvrir à New-York, en faveur des ouvriers anglais sans travail, une souscription qui, au départ de la dernière malle, avait déjà atteint le chiffre de 200,000 francs.

#### Confédération suisse.

Le département des postes fédérales fait savoir au public qu'il ne doit être joint aux articles de messageries à destination de la France, de la Belgique et de l'Angleterre, ou empruntant l'intermédiaire de ces pays, aucune lettre ni note quelconque ayant le caractère d'une correspondance. Les infractions à cette défense entraînent pour le moins l'éloignement de la communication écrite de l'envoi respectif, des retards, des amendes et des frais de procès verbal. L'administration des postes décline toute responsabilité au sujet des conséquences résultant de telles infractions, et se réserve le recours contre les expéditeurs pour en obtenir le remboursement intégral des amendes prononcées par les bureaux français de postes et de douanes, ainsi que les autres frais et conséquences s'y rattachant. Les lettres et autres notes ayant le caractère de correspondances, qui ont trait aux articles de messageries, doivent être remises à la poste aux lettres.

— D'après la Gazette, c'est M. le capitaine W Huber, attaché au bureau du génie fédéral à Lausanne, qui, ayant été chargé au printemps de cette année d'étudier la question de la vallée des Dappes au point de vue militaire, a proposé l'échange de territoire tel qu'il vient d'être adopté. Son projet, appuyé par M. le colonel fédéral Aubert, inspecteur du génie, a été transmis à M. Stæmpfil, président de la Confédération, qui en a fait aussitôt l'objet de nouvelles négociations avec le Conseil d'Etat vaudois et l'ambassadeur de France.

Argevie. - Ce canton se trouve de nouveau en pleine crise confessionnelle. A la suite de la révocation de l'ancien Grand-Conseil, causée par la loi sur l'organisation des communes juives, un nouveau Grand-Conseil fut nommé. Jusqu'ici l'opinion radicale y avait une faible majorité, qui se manifesta lors de l'élection du Conseil d'Etat. Maintenant les choses ont changé. Par suite de la proposition faite de nommer les députés au Grand-Conseil d'après le chiffre de la population totale, au lieu de celui des citoyens actifs, comme cela a eu lieu jusqu'ici, mesure qui aurait augmenté le nombre des députés à nommer par les districts protestants et diminué celui des catholiques, les députés du Frickthal, qui avaient voté jusqu'ici avec les radicaux, se sont ralliés à leurs collègues catholiques. Le Grand-Conseil se trouve ainsi partagé en deux partis égaux, l'un entièrement composé de catholiques et l'autre de protestants. On comprend ce qu'une pareille position des partis a de dangereux au point de vue de la paix religieuse et de la prospérité du canton.

Genève. — Le projet de budget pour 1863 prévoit 3,040,630 fr. de recettes, 3,028,439 fr. de dépenses. Excédant des recettes, 12,191 fr.

#### Canton de Vaud.

Le Conseil d'Etat a désigné au Conseil fédéral, sur sa demande, un certain nombre d'experts à consulter dans le canton de Vaud sur la question d'un traité de commerce avec la France.

Il a en outre adressé à MM. les préfets une circulaire, les invitant à provoquer dans leurs districts des réunions d'hommes versés dans la matière, « dans le but d'examiner quelles sont les » demandes qu'il serait convenable d'adresser à l'autorité fédérale au nom du canton de Vaud, dans l'intérêt de son indus» trie, de son commerce, et spécialement de son agriculture.

Les délégués cantonaux réunis jeudi dernier à Yverdon en vue de fonder un Bachtelen romand se sont constitués en conseil général, ont nommé leur conseil exécutif et définitivement voté des statuts. Le canton de Vaud a provisoirement été choisi comme siège de l'établissement; le gouvernement, officieusement consulté, s'est montré tout disposé à lui accorder une reconnaissance légale; enfin un projet de circulaire a été adopté, et des pleins-pouvoirs ont été remis au conseil exécutif pour le lancer dans le public quand le moment sera venu. La grosse difficulté est celle de trouver les fonds nécessaires à un établissement pareil; sa solution dépend de l'accueil que fera le public aux appels du comité.

Le nouvel établissement portera le nom de Colonie agricole et professionnelle de la Suisse romande. L'article 1er des statuts caractérise en ces mots le but poursuivi : « Elle a pour but l'amélio- ration religieuse et morale des jeunes garçons dont les mau- vais penchants ont résisté à l'action bienfaisante de la famille ou des établissements d'instruction ordinaire. »

#### LAUSANNE.

Comme nous l'avons annoncé, nous ouvrons nos colonnes aux communications qui nous sont adressées sur la question du théâtre. Voici la première que nous ayons reçue:

### Monsieur le rédacteur,

Le plan d'un futur théatre-poste qui circule depuis quelques jours à Lausanne a excité à un haut degré l'intérêt, je dirai même l'étomement d'une partie de la population. MM. Maget et Simon ont fait certainement preuve d'un grand talent en parvenant à réunir, sur un espace restreint et irrégulier, deux bâtiments d'une importance aussi majeure et d'une destination si différente.

L'emplacement est central, c'est son principal mérite; irrégulier par lui-même, il est rendu plus irrégulier encore par la courbe qui doit dégager l'entrée du Grand-Pont; enfin il donne sur la voie publique de trois côtés, ce qui, pour une poste comme pour un théâtre, est d'un avantage incontestable.

Nous laissons de côté la question financière, qui nous paraît avoir été traitée de main de maître. En admettant que les devis de Messieurs les architectes ne soient pas dépassés, le bon vou-loir de la Confédération d'une part et le zèle de la population lausannoise de l'autre, feront les frais de la chose; nous aurons un théâtre sans qu'il nous en ait rien coûté, et il nous restera un excédent de recettes chaque année, soit pour amortir la dette, soit pour dépenses imprévues, si tant est qu'il y en ait. C'est on ne peut plus heureux!

Cependant, l'étrangeté d'un projet qui consiste à réunir dans un petit espace une poste (c'est-à-dire le bâtiment le plus sérieux d'une ville après l'église et l'hôpital) et un théâtre, a dû surprendre beaucoup de gens. Il semble qu'on ait voulu faire passer le théâtre à la faveur de la poste ou la poste à la faveur du théâtre. Les simples d'esprit de se dire: Pourquoi ne pas laisser subsister la poste actuelle, si l'on veut en faire une moins commode et moins spacieuse? pourquoi faire de la place là où il y en a déja abondamment, et rétrécir l'entrée de notre grande artère, alors qu'on devrait chercher à l'élargir? Car, il est inutile de se le dissimuler, le plan de MM. Maget et Simon rétrécit l'entrée du Grand-Pont, en dépit du contour arrondi. Il le rétrécit parce que, placer à un endroit déjà étroit deux bâtiments devant lesquels il y a souvent des encombrements de piétons et de voitures, c'est le rétrécir.

On dit que la poste aux voitures a diminué, c'est vrai; mais la poste aux lettres et aux paquets, ainsi que le télégraphe, prennent toujours plus de développement. Il y a encore deux services par jour sur Moudon et autant sur Echallens; et, vinssent-ils même à être diminués par la suite, nous aurions toujours le pesant fourgon de la Confédération qui ne cesse de trajeter entre la ville et la gare, et qui, à lui seul, ferait encombrement à l'entrée du Grand-Pont.

Or le Grand-Pont, à Lausanne, c'est plus qu'une rue, c'est notre boulevard, c'est la plus importante de nos voies de communication, puisqu'elle relie les deux moitiés de la ville et conduit aux parties de notre canton qui n'ont point de voies ferrées, au district d'Echallens et au Gros-de-Vaud, qui approvisionnent Lausanne.

Dans une question aussi importante pour notre ville que celle qui nous occupe, devons-nous consulter uniquement nos convenances du moment, sans nous inquiéter de nos neveux et de nos arrière-neveux? Ce serait faire preuve au moins d'imprévoyance. Il est plus facile de faire bien tout de suite que de réparer plus tard ce qui aurait été mal fait.

Nous sommes très partisan d'un théâtre; nous voudrions aussi voir à Lausanne une poste et un bureau des télégraphes construits selon les exigences modernes; mais nous ne réunirons jamais, dans un but purement économique, deux choses qui jurent de se trouver ensemble.

Il y a dans l'emplacement en question, même en se retranchant du côté de la place de Saint-François (ce qui serait bien mieux et donnerait plus d'espace que le contour arrondi), toute l'étoffe pour y faire un hôtel des postes convenable avec ses dépendances, et le théatre pourrait trouver sa place sans aller aussi profond sous terre, à l'entrée de Montbenon, par exemple, ou ailleurs. On a toujours aimé que les théatres fussent isolés, à cause du danger d'incendie, et qu'ils aient issue de plusieurs côtés pour les piétons et pour les voitures: tout autant de choses qui ne sont pas réalisables sur l'emplacement dont il s'agit.

Pour nous résumer sur le projet Maget-Simon, nous lui reprocherons d'avoir trop voulu unir l'utile à l'agréable, le sérieux au plaisant. Nous craignons qu'au lieu de faire une bonne chose il n'en fasse deux mauvaises, et qu'il ne dote notre ville d'un de ces bâtiments dont nos descendants, ignorant certaines préoccupations actuelles, pourront dire: Comment est-il possible que des gens sensés aient pu imaginer une conception aussi difforme, à moins que ce ne fût pour doter la langue française d'un mot nouveau?

La Ville, nous l'espérons, n'hésitera pas à faire l'acquisition de cette place, qui lui convient; mais avant d'y construire un bâtiment théâtre-poste, elle réfléchira. Elle nommera un jury d'architectes pris dans notre localité et connaissant notre circulation à grande et petite vitesse.

— Un service régulier de commissionnaires publics a été autorisé par la Municipalité, pour commencer avec l'année 1863.

— Un correspondan de la Gazette signale un abus que chacun a pu constater dans le temple de Saint-François et probablement dans les autres. « Il s'agit, dit-il, de la manière dont le chauffage se fait. Les employés mettent le bois dans le poèle au moment où le service commence, en sorte que le prédicateur est trouble par le bruit, et que l'église commence à se réchauffer quand les fidèles sortent. Il semble que les poèles devraient être chauffés de bon matin, afin que l'église fût confortable quand on y entre. En outre, il faudrait établir des portes rembourrées, se fermant d'elles-mêmes. L'inconvénient de celles qui existent (nous parlons spécialement de Saint-François), c'est qu'elles font du bruit, et qu'on ne les referme pas régulièrement; il en résulte des courants d'air. »

### CHRONIQUE ET FAITS DIVERS.

Notre concitoyen M. Ernest Dapples vient d'être appelé par le gouvernement bernois aux fonctions d'ingénieur en chef de la Direction des desséchements et des chemins de fer.

- Un de nos journaux avait donné, sur l'aurore boréale de l'autre dimanche, un compte-rendu signé F. M., Dr, lequel finissait par ces mots:
- Cette modification de l'atmosphère, dont les météorologues ne sont pas encore d'accord sur la nature et les causes, paraît avoir pour siége de prédilection cette partie de la chaîne du Jura, parce que ce n'est pas la première apparition que nous ayons.»

Le feuilletoniste de l'Observateur du Léman écrit à ce sujet:

Vous ne saviez pas plus que moi, sans doute, que l'aurore boréale avait choisi le Jura pour siége de prédilection. Je suis heureux de vous sortir de cette coupable ignorance, et, en propageant l'intéressante lettre du docteur de B., de contribuer à éclairer mes concitoyens sur la partialité de ce phénomène lumineux. En effet, j'estime que l'aurore boréale est un phénomène à l'usage de tout le monde, et je ne verrais pas pourquoi elle favoriserait le Mauborget au détriment des rochers de Naye. Nous payons notre part d'impôt aussi bien que les gens de B. et nous avons droit comme eux aux phénomènes météorologiques; aussi je vais rédiger une pétition au Grand-Conseil pour qu'il mette ordre à cette injustice, et qu'il envoie sur les rochers du Jura deux agents de la force publique, chargés de signifier à dame Aurore, quand elle reviendra, qu'elle ait à changer de siège.

Le même journal nous apprend ce qui suit :

La Municipalité de Lausanne avait fait annoncer que la mise des vins de Burignon et du Dézaley aurait lieu jeudi dernier. Comme vous le pensez bien, une foule de dégustateurs et de miseurs se rendirent sur les tieux. Je ne jurerais pas qu'il n'y eût dans le nombre quelques-uns de ces parasites qu'on rencontre dans toutes les mises de vins, et dont la seule occupation est de déguster, de déguster encore et de déguster toujours.

> Leur nez bourgeonné,... Piquante parure...

est un des traits distinctifs auxquels on peut les reconnaître.

On arrive à Burignon. Les dégustateurs de profession savourent déjà, en pensée du moins, ce nectar vaudois qui a nom Dézaley. Il fait froid: on a soif, car la marche altère vite; aussi chacun s'approche-t-il des bienheureuses caves avec cette satisfaction que ressent le cheval lorsqu'il aperçoit l'écurie et le picotin qui l'y attend. Mais, o phénomène l'o déception! les caves ne sont point ouvertes. Une chambre froide, une source d'eau claire: voilà tout ce que l'inhospitalier Burignon offre à ses hôtes scandalisés.

Les dégustateurs sont dans la consternation; leurs nez passent du rouge au violet foncé, et le léger duvet qui les recouvre se hérisse de colère.

Enfin, après un quart d'heure d'attente, la bande se décide à quitter ces lieux inhospitaliers. Elle revient à St-Saphorin, où de bonnes ames lui offrent le réconfortant breuvage dont elle avait un si grand besoin. Soyez bénis, o généreux St-Saphoriens! Sans vous, la pépie aurait fait plus d'une victime, et d'innocentes familles seraient aujourd'hui plongées dans le deuil et le désespoir. Le souvenir de l'acoueil que vous avez fait à ces malheureux altérés et transis élèvera dans nos cœurs un monument impérissable de gratitude et de reconnaissance.

#### Bourse de PARIS, du 22 décembre.

Au comptant: Consolides, 92 3/4. —  $3^{\circ}/_{\circ}$ , 69.70. —  $4^{\circ}/_{\circ}$ , 97.75. — Crédit mobilier, 1107. — Chemins autrichiens, 503. — Lyon 1150. — Genève, 000. — Ouest-Suisse, 147. — Central-Suisse, 480.